

POUR TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES : LE COMPOSTEUR COLLECTIF

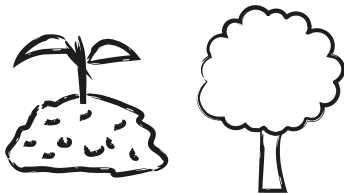


COMMENT ÇA MARCHE ?

- Stockez vos déchets alimentaires dans **un contenant fermé**.
- Déposez-les sans sac dans **un composteur collectif** près de chez vous.
- Ajoutez du broyat.



Dépôt des déchets
alimentaires sans sac



ET APRÈS ?

- En 6 à 12 mois pour devenir **du compost**.
- Le compost est redistribué aux habitants pour enrichir leurs jardins, potagers ou jardinières.

ON VOUS INFORME

Des ambassadeurs passent chez vous pour :

- Vous indiquer où se trouve le composteur proche de chez vous.
- Vous informer sur le compostage et sur les modalités pour obtenir le code d'accès au composteur.
- Vous remettre un seau à compost.

(En cas d'absence, les infos seront affichées dans l'immeuble.)

Découvrez votre solution
Localisez les composteurs collectifs
sur l'**appli NMDMP** ou le site
Nantes Métropole
Tri déchets alimentaires



NOS DÉCHETS
ONT DE LA
RESSOURCE